

# Quel avenir pour le Palais de Justice de Bruxelles?

BELGA Publié le vendredi 03 octobre 2014 à 06h55 - Mis à jour le vendredi 03 octobre 2014 à 06h55



Le Palais de Justice de Bruxelles tombe en ruines et son avenir ne s'annonce pas rose. Ses occupants plaident pour un maintien des juridictions pénales dans le bâtiment de la Place Poelaert, ressort-il des grandes lignes d'un débat organisé par l'Association syndicale des magistrats, dont font écho plusieurs médias vendredi. La "vision stratégique" décidée par le gouvernement précédent consiste à retirer la chaîne pénale du palais et libérer son sous-sol, actuellement occupé par les pièces à conviction et les archives, "stockées dans des conditions hors normes", a indiqué Laurent Vrijdaghs, président de la Régie des bâtiments, avant d'ajouter "il faudra ensuite décider de ce que l'on fait du sous-sol".

La Régie des Bâtiments est, par ailleurs, (toujours) à la recherche d'un nouveau cabinet d'architecte à même de rénover la façade dans les règles de l'art avant de pouvoir évacuer les échafaudages. Globalement, les travaux de rénovation de la façade pourraient démarrer en 2017 et ne se termineront pas avant 2027.

C'est également au cours de ce même débat que Jean-Paul Janssens, le président du SPF Justice, a reconnu que le SPF n'avait aucune vision immobilière concernant le Palais de Justice.

"Le chemin à parcourir sera encore long", a conclu Luc Hennart, président du tribunal de première instance.